



## **Communiqué du Directeur Diocésain Nominations de Chef d'Etablissement**

Conformément à l'article 157 du statut de l'Enseignement Catholique publié le 1<sup>er</sup> juin 2013 et suite au conseil de tutelle diocésain **je nomme**, en tant **qu'autorité de la tutelle Diocésaine**, à compter de la rentrée scolaire de **Septembre 2022** :

- **Monsieur Romuald Rétif**, actuellement chef d'établissement à l'école Ste Marie à Petit Mars à la **direction de l'école St Etienne à Sucé sur Erdre**.
- **Madame Marie Fédrigo**, actuellement cheffe d'établissement à l'école St Etienne à Sucé sur Erdre, à la **direction de l'école Notre Dame de Toutes Aides Papin à Nantes**.
- **Madame Christelle Le Devehat**, actuellement enseignante à l'école Ste Agnès à Nantes la **direction de l'école Ste Philomène à St Omer de Blain**.

En application du Statut de l'Enseignement Catholique, il sera remis aux chefs d'établissements une lettre de mission explicitant les objectifs prioritaires qui leur seront demandés par la Tutelle.

Je leur souhaite pleine réussite dans leur mission et vous remercie d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez.

Bien cordialement,

Nantes, le 27 juin 2022

Frédéric Delemazure  
Directeur diocésain de Loire Atlantique